



« Il faut un moratoire pour les augmentations de salaire au sein de la Confédération jusqu'à ce que la différence avec le secteur privé soit

Rudolf Minsch

Réglementation

Salaires des fonctionnaires: des signaux d'alerte sont *ignorés*

23.02.2026

D'un coup d'oeil

- Les salaires des fonctionnaires dépassent largement ceux du secteur privé et continuent d'augmenter régulièrement
- Des corrections nécessaires ne sont pas réalisées, alors même que certains privilèges et l'évolution des salaires suscitent des critiques depuis des années
- Les salaires de la fonction publique doivent s'aligner sur ceux du secteur privé. La différence avec le secteur privé doit se refermer progressivement

D'un bout à l'autre du pays, la population est agacée par les fonctionnaires à Berne qui parviennent, année après année, à obtenir des hausses de salaire supérieures à celles du secteur privé. Ces dernières années, les salaires des fonctionnaires ont augmenté de 1,5 à 4% par an. Certes, les hausses

de salaire sont liées à l'évaluation des performances, mais 96,7% de tous les employés sont considérés comme «bons» voire «très bons». Et puis, il faut ajouter aux adaptations de salaire individuelles, la compensation du renchérissement, qui a souvent été accordée dans son intégralité à une grande partie des collaborateurs, ces dernières années. Le contraste est saisissant avec l'économie privée, qui a dû faire face au franc fort, à une pandémie et à un conflit douanier. Dans le secteur privé, les salaires réels ont certes, eux aussi, enregistré une progression solide à moyen terme, malgré les nombreuses crises, mais nettement moins marquée que ceux versés par la Confédération.

Le Conseil fédéral accepte les propositions du personnel et le Parlement fait certes la moue, mais ne dit pas non. Il en résulte que, aujourd'hui, les salaires des fonctionnaires sont nettement plus élevés que ceux versés pour des emplois similaires dans le secteur privé. L'IWP a récemment estimé cette «prime salariale» à près de 12%.

En résumé, cela signifie que les fonctionnaires ont un emploi plutôt sûr, des horaires avantageux, des indemnités pour les heures supplémentaires, des solutions généreuses en matière de caisse de pension, et gagnent, en plus, 12% de plus que les personnes qui financent tout cela via leurs impôts.

En réalité, il faudrait donner un grand coup de pied dans la fourmilière de la Berne fédérale: nous avons entendu les critiques de «l'extérieur». Nous devons revoir nos salaires à la baisse et les aligner à nouveau sur ceux du secteur privé. L'ensemble des fonctionnaires doivent apporter leur contribution pour que les finances fédérales augmentent moins fortement ces prochaines années.

Il est tout à fait incompréhensible que la Confédération ne corrige pas résolument le tir. On pourrait même dire qu'elle fait preuve d'insolence. Le Conseil fédéral entend certes réduire quelque peu la croissance des salaires fédéraux, mais cela n'annule pas les hausses de salaires excessives du passé. Sa décision cimentera le privilège salarial des fonctionnaires. Et il y a pire: il est question de relever les salaires de départ. La Confédération entend, en effet, rester un employeur plus attractif que les entreprises privées, même sans la perspective de hausses salariales aussi généreuses que par le passé. Or ce n'est pas une bonne chose si les jeunes vont directement à la Confédération après leurs études. Ils devraient commencer par acquérir une expérience professionnelle dans le secteur privé.

La solution semble évidente: les salaires des fonctionnaires doivent être en relation avec ceux versés pour des activités comparables dans le secteur privé. Si, par le passé, ces salaires ont augmenté plus fortement que dans le secteur privé, ils doivent baisser dans les années à venir. Or réduire les salaires nominaux n'est guère réaliste.

Une approche possible pourrait consister à laisser l'écart salarial avec le secteur privé se refermer progressivement. Cela permettrait de faire disparaître la «prime salariale» avec le temps. Mais, pour cela, il faut que les salaires de la Confédération cessent d'augmenter pendant un certain temps. Autrement dit, il faut un moratoire pour les augmentations de salaire au sein de la Confédération jusqu'à ce que la différence avec le secteur privé soit réduite à zéro. Les hausses de salaire ne pourraient plus avoir lieu que si elles peuvent être justifiées par une promotion ou un changement de poste. Dans ces cas, une hausse de salaire modérée peut être accordée. La compensation du renchérissement doit également être suspendue pour un temps.

Il n'est pas juste que la Confédération se contente de faire semblant de réduire ses dépenses de personnel et qu'elle maintienne ses privilèges et un niveau des salaires nettement plus élevé que dans le secteur privé. Le mécontentement de la population est malheureusement encore ignoré. Ou comme le dit si bien le proverbe: «Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise».

La version originale de ce texte a paru le 20 février 2026 dans le Tages-Anzeiger.



Rudolf Minsch

Responsable Politique économique générale & Économie extérieure, Chef économiste, membre de la direction